

VISITE DE ZONE 5 AU TEIL ²³⁰

Pascal GRAND

Date : samedi 1^{er} juin 2024

RV à 8 h 15

Lieu : Parking sud Palais des Congrès

Tarif : 11 €

(1) Accompagnatrice : Éliane CHABOUD – 06.27.20.18.90
Accompagnatrice : Hélène MOLLET – 06.10.38.79.43

PRÉSENTATION DE LA VISITE

Composée d'une **serre de 600 m²**, d'un **potager de 5 000 m²**, d'une **mare**, d'un « **lombricomposteur** », d'une **buvette**, d'un **poulailler**, Zone 5 a été pensée et conçue en respectant les principes de la PERMACULTURE. Ce lieu festif et convivial vous permet d'échanger sur la permaculture à travers une pédagogie active ainsi que différentes actions telles que des ateliers, des conférences et des concerts.

Fondée en 2017, Zone 5, située au Teil en Ardèche, est une association loi de 1901. Les 4 membres fondateurs de l'Association ont obtenu en 2017 le **Certificat de Permaculture Appliqué** de la Ferme Sourrou. Aujourd'hui, les bénévoles, les salariés et les stagiaires de l'association Zone 5 portent une ambition commune : **promouvoir la permaculture dans tous ses aspects**. Cette agriculture écologique ne se résume pas à l'exploitation de la terre, mais représente une **manière de vivre, une culture, une organisation humaine, sociale et solidaire**.

L'association Zone 5 se base sur 3 piliers :

- **partager les connaissances,**
- **acquérir un savoir-faire et des ressources,**
- **mettre en place et développer des espaces autonomes et écologiques.**



(1) Si vous êtes déjà inscrit, vous pouvez contacter l'Accompagnateur pour toute information relative à cette activité. Sinon, les inscriptions se font sur notre site internet ou lors des permanences, et non auprès de l'Accompagnateur.

La PERMACULTURE est plus qu'un concept, c'est une **philosophie**. Accessible à tous et pour tous, que vous soyez à la campagne ou en ville, la création d'un potager en suivant les principes de la permaculture est tout à fait possible.

LES 4 PILIERS DE LA PERMACULTURE

- Prendre soin de la terre
- Prendre soin des humains
- Créer l'abondance
- Redistribuer les surplus

ORGANISATION PRATIQUE

8 h 15 : Rendez-vous au parking sud du Palais des congrès

8 h 30 : Départ pour ZONE 5 – Ile Rigaut Nord (derrière la salle Paul Avon) – 07400 Le Teil
44,54590 / 4,68896

ATTENTION : il faut prendre la route vers Rochemaure pour aller au Teil (pont du canal fermé)

9 h 00 : Début de la visite

11 h 30 : Fin de la visite et retour à Montélimar

Important : Prévoir des chaussures confortables

Le co-voiturage, recommandé pour les activités nécessitant un déplacement, est laissé à l'initiative des participants et ne peut en aucun cas être organisé par l'Université populaire.

Voir ci-dessous un plan d'accès.

